

100^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1956

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC, GENÈVE 1957

100^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

**Clinique psychiatrique
de Bel-Air**

GENÈVE

1956

RAPPORT DE la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative:

- MM. *Treina Jean*, Conseiller d'Etat, Président.
Gency François, Vice-Président ¹⁾
Martin-Achard Edmond, Secrétaire ²⁾
Dr Conne Pierre ²⁾
Gallay John ¹⁾
Garin Lucien ²⁾
Dr Genet Gaston ²⁾
Lombard François ¹⁾
Maillard Marius ²⁾
Chevalley Freddy ³⁾
Charrière Armand ³⁾
- M. *Cornu Charles*, Procureur Général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur:

- M le Professeur *Morel Ferdinand*.

Chef de l'Administration :

- M. *Meyer Louis*
-

¹⁾ Nommés par le Grand Conseil (séance du 8 janvier 1955)

²⁾ Nommés par le Conseil d'Etat (séances des 18 janvier et 27 mars 1955)

³⁾ Elus par le personnel (le 10 janvier 1955)

Chronique de la Clinique psychiatrique

Les admissions de malades en 1956 se sont élevées à 520, ce qui constitue le chiffre maximum jusqu'ici. De ce fait, le nombre des malades en soins au cours de l'année a atteint 1031, ce qui est également un record à ce jour. Voici, par comparaison, les chiffres moyens de malades en soins depuis 1901 :

De 1901 à 1910 :	546	par année
1911 à 1920 :	668	» »
1921 à 1930 :	667	» »
1931 à 1940 :	631	» »
1941 à 1950 :	736	» »
1951 à 1956 :	967	» »

Cette augmentation très sensible des malades en soins au cours de l'année sous-entend une augmentation parallèle des observations, des examens et des traitements particuliers.

La durée moyenne d'hospitalisation des malades (journées de malades : malades en soins) montre les fluctuations suivantes depuis 1951 :

1951 :	195	jours dans l'année
1952 :	199	» » »
1953 :	203	» » »
1954 :	194	» » »
1955 :	192	» » »
1956 :	181	» » »

Cet abaissement de la durée moyenne d'hospitalisation est dû à l'effet conjugué d'une observation plus complète, d'examen plus poussés, de traitements nouveaux qui permettent de plus fréquentes rémissions, ainsi qu'à l'action d'assistance sociale qui facilite les placements de malades et à la collaboration toujours plus étroite de la polyclinique psychiatrique, au contrôle de laquelle bien des malades sont confiés après leur sortie de la clinique.

Les malades de 70 ans et plus admis en 1956 représentent le 26 % des entrées totales.

Les entrées volontaires ont atteint le chiffre de 58. Seize enfants ont été hospitalisés en 1956, dont la moyenne d'âge est de 8 ans.

Grâce aux efforts de l'assistante sociale 80 malades ont pu être placés dans des milieux adéquats.

Mme L. Koralnik est entrée le 9 janvier 1956 à la Clinique et M. M. Eichenberger est entré le 1er mars 1956, tous deux en qualité de médecins bénévoles. M. G. Roth a pris ses fonctions, comme médecin-

assistant, dès le 1er octobre 1956. MM. B. Alhadeff, médecin bénévole, est entré le 1er avril 1956, M. H. Vaziri, médecin bénévole, est entré le 1er décembre 1956. M. J. J. Burgermeister, médecin-adjoint, en congé pour un an, a interrompu son activité le 30 septembre 1956. Mme N. Bovet, médecin-assistant, qui était entrée en fonction le 1er janvier 1954, a cessé son activité le 31 décembre 1956. M. H. Rassekh, médecin bénévole, entré le 1er novembre 1955, a quitté Bel-Air le 13 avril 1956. M. A. Farpour, en activité comme médecin bénévole également, nous a quittés le 29 février 1956. Les Drs L. Agostini, de Rome, et Muratorio, de Pise, ainsi que le Dr Arab, du Caire, sont venus faire un stage de perfectionnement à la Clinique.

M. Dorier, qui a prodigué depuis 1952 les soins dentaires aux malades de Bel-Air, a dû cesser son activité chez nous, ne disposant plus du temps nécessaire. Son départ a été très vivement regretté par les malades et par la direction. Il a été remplacé au cabinet dentaire par M. Koumrouyan, dès le 1er décembre 1956.

Mmes E. Durosier et M. Panchaud, infirmières, ont pris leur retraite à fin mai 1956. Nous les remercions de leur longue collaboration.

L'Hospice général a fait don, en faveur des malades genevois de Bel-Air, de vêtements et de chaussures pour un montant de Fr. 4 114.85.

Parmi les travaux les plus importants effectués en 1956 mentionnons l'achèvement de la salle de spectacles et de cultes, la transformation et la remise en état du pavillon 3 Femmes, la remise en état de la chaufferie de la villa Hommes.

L'excursion des malades a eu lieu le 9 août pour les hommes, le 10 août pour les femmes, avec Le Pont comme objectif pour les premiers, et La Sarraz et Morat pour les dames. Comme de coutume, les participants ont pris un vif plaisir à effectuer cette sortie. Par ailleurs, soit au Casino-Théâtre, soit au Cirque Knie, soit encore aux spectacles organisés par le Comité des loisirs, ils ont vivement apprécié les programmes qui leur ont été offerts. Nous exprimons notre sincère gratitude à tous ceux qui contribuent de la sorte à leur fournir de constants motifs de joie.

M. le Pasteur Frommel a pu reprendre son activité d'aumônier à la clinique après une longue maladie et nous remercions M. le Pasteur R. Fiaux qui a bien voulu assurer, durant son absence, l'aumônerie protestante de Bel-Air. M. le Pasteur Dunand, de son côté, a pu, comme par le passé, s'occuper également de nos malades, comme le fait régulièrement M. l'Abbé A. M. Chamonin.

Rapport sur l'activité de la Polyclinique de psychiatrie

Les consultations ont été données par les Drs G. Garrone, P. Dick, N. Bovet et L. Koralnik.

	1953	1954	1955	1956
Nombre de consultations	1 764	3 096	3 647	4 103
Nombre de cas examinés (y compris les enfants)	439	682	877	960
Nombre des enfants examinés	—	39	192	159
Nombre des cas nouveaux	173	321	580	642
Malades examinés dans les ser- vices de l'Hôpital cantonal	109	218	185	255
Nombre des anciens cas (des années précédentes)	157	143	297	318

Sur les 960 cas examinés, on compte 280 Genevois, 531 Confédérés, 149 étrangers.

D'après la maladie mentale dont ils sont atteints, les cas nouveaux de 1956 se répartissent comme suit : Oligophrénie : 12 ; Psychopathie constitutionnelle : 60 ; Névroses, états réactionnels : 177 ; Psychoses endogènes : 92 ; Psychoses traumatiques, infectieuses, toxiques : 26 ; Alcoolisme chronique : 45 ; Epilepsie : 25 ; Démences : 36 ; Tumeurs cérébrales : 6 ; Divers (pas d'affection psychiatrique) : 20 ; Enfants atteints de troubles divers (épilepsie, retard du développement moteur, oligophrénie, troubles du langage, troubles du comportement) : 143.

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1956	208	303	511
» entrés en 1956	260	260	520
» soignés en 1956	468	563	1031
» sortis en 1956	197	178	375
» décédés en 1956	46	89	135
» présents le 31 décembre 1956	225	296	521

Effectif du personnel au 31 décembre 1956

Personnel médical

Médecin-directeur	1
Médecins-adjoints	3
Médecins-assistants	5
Médecins remplaçants	4
Médecin affecté aux recherches scientifiques	1
Médecin-dentiste	1
Secrétaire de la Direction	1
Secrétaire médicale	1
Secrétaire	1
Pharmacienne	1
<i>A reporter</i>	<i>19</i>

Personnel administratif

Chef de l'Administration	1
Caissier-comptable	1
Commis	3
Chef mécanicien	1
Sous-chef mécanicien	1
Chauffeurs-mécaniciens	4
Chef de culture	1
Jardiniers	6
Chef-lingère repasseuse	1
<i>A reporter</i>	<i>19</i>

	Report	19		Report	19
Assistants sociales	2		Lingères, repasseuses	13	
Electroencéphalographiste	1		Chef buandier	1	
Téléphoniste	1		Buandiers, buandières	3	
Infirmiers	45		Electricien	1	
— préparateurs laboratoire	4		Tailleurs, tapissier	3	
Elèves-infirmiers	13		Cordonnier	1	
Aides de maison hommes	9		Chef menuisier	1	
Infirmières	67		Menuisiers, charpentiers	3	
Elèves-infirmières	20		Peintre	1	
Aides de maison femmes	25		Maçon	2	
Chef de cuisine	1				
Sous-chef de cuisine	1				
Cuisiniers, -ères,	11				
Chauffeur automobile	1				
<i>Total</i>	<i>220</i>		<i>Total</i>	<i>48</i>	

I. Malades entrés en 1956

Formes des maladies mentales

	Hom.	Fem.
Oligophrénie	11	1
» mongolisme	—	1
» maladie de Little	1	2
» mouvements athétoso-choréiques, toxoplasmose congénitale	1	—
» sur base méningo-encéphalite	1	—
» malformations crâniennes	1	—
» débilité mentale	2	—
» » et alcoolisme	4	—
» » » » mental chronique	1	—

Troubles constitutionnels

» » psychopathie constitutionnelle	4	4
» » psych. const. débilité mentale	4	4
» » » » déb. ment. suspicion d'épilepsie	1	—
» » » » débilité ment. vols	2	—
» » » » » intellect. et morale	2	—
» » » » » alcoolisme	1	—
» » » » » vols	1	—
» » » » tentative suicide	—	2
» » » » » alcoolisme	—	1
» » » » » vols	1	—
» » » » » dépression	1	1
» » » » » vol d'usage	1	—
» » » » » alcoolisme	—	1
» » » » » réactionnelle	1	—
» » » » » alcoolisme	2	1
» » » » » » » » hémianopsie homonyme droite	1	—
» » » » » réaction carcérale	—	1
» » » » » troubles réactionnels	3	3

A reporter 47 22

	Report	Hom.	Fem.
Démence s/base vasculaire	décompensation cardiaque	37	57
» » »	bronchopneumonie	—	4
» » »	coma	2	3
» » »	œdème pulmonaire	—	2
» » »	arythmie cardiaque	1	2
» » »	hémiplegie	—	1
» » »	insuffisance cardiaque aiguë	—	1
» » »	infarctus myocarde, décubitus	1	1
» » »	tachycardie	—	1
» » »	bronchite chronique, décubitus	—	1
» » vascul. et dégénér.	bronchopneumonie	1	—
» » »	hématome sous-dural	—	3
» » »	décompensation cardiaque	—	1
» » »	cachexie	—	3
avec poussée hallucinatoire	bronchopneumonie	—	2
Démence s/ base dégénérative	décompensation cardiaque	—	1
Hypertension, séquelles d'ictus	cachexie, décubitus	—	1
Maladie de Paget	hyposystolie, urémie	1	—
Syndrome de Cotard	bronchopneumonie	1	—
Délire hallucinat. alcoolique	ictus, hémiplegie droite	—	1
» » »	insuffisance cardiaque	—	1
Alcoolisme chronique, hypertension artérielle	cyanose, tachypnée	1	—
Korsakoff éthylique	parotidite droite	—	1
Epilepsie	décompensation cardiaque, œdème pulmonaire	—	1
»	arythmie cardiaque, stase pulm.	—	1
Totaux		46	89

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1956, la Clinique a reçu pour les séjours des
malades non assistés Fr. 373 742.25
(en 1955 : Fr. 360 458.90)

Pour les malades assistés, les recettes provenant de l'Assistance
publique médicale (recouvrements non compris) ont été de :

Assistés genevois Fr. 663 401.75
(en 1955 : Fr. 685 916.—)

Assistés confédérés et étrangers Fr. 384 537.80
(en 1955 : Fr. 382 860.50)

Ensemble des malades assistés Fr. 1 047 939.55
(en 1955 : Fr. 1 068 776.50)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

Fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés : 98 902 journées
(en 1955 : 96 776 journées)

Malades 186 940 »
(en 1955 : 189 845 journées)

La répartition des journées de malade par nationalité est la suivante :

Genevois :	124 743 journées	(en 1955 : 130 304 journées)
Confédérés :	38 211 »	(» 35 244 »)
Etrangers :	23 986 »	(» 24 297 »)
	186 940 »	189 845 »

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 44 773 journées, soit le 23.95 % ; il reste pour les malades assistés 142 167 journées, soit le 76.05 % se répartissant comme suit :

assistés genevois	102 403 journées	= 54.78 % (en 1955 : 55.87 %)
assistés confédérés	20 618 »	= 11.03 % (en 1955 : 10.23 %)
assistés étrangers	19 146 »	= 10.24 % (en 1955 : 10.50 %)

Au 31 décembre 1956, l'effectif des malades était de 503, non compris 4 malades détachés à l'Hôpital cantonal et 14 en congé, soit :

127 malades non assistés	25.25%	(en 1955 : 23.84%)
273 » assistés genevois	54.27%	(» 54.76%)
50 » assistés confédérés	9.94%	(» 10.50%)
53 » assistés étrangers	10.54%	(» 10.90%)
503 » au total.		

La Clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :
Fr. 8.35 pour les malades non assistés
(en 1955 : fr. 8.12) tabl. XII.

Fr. 6.48 pour les malades assistés genevois
(en 1955 : fr. 6.47) tabl. XII.

Fr. 9.67 pour les malades assistés confédérés et étrangers
(en 1955 : fr. 9.73) tabl. XII.

Coût de la journée de maladie :

En 1956, le coût de la journée de maladie se monte à Fr. 22.09 (tabl. V) alors qu'en 1955 il était de Fr. 21.52.

BILAN (tableau I)

	1955	1956
	Fr.	Fr.
ACTIF		
<i>I. Actifs d'exploitation</i>		
Immobilisations (tableau II)	507 704.40	498 814.75
Amortissements (tableau II)	326 587.30	338 223.20
net	181 117.10	160 591.55
Marchandises en stock	499 936.65	515 320.71
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	112 975.20	206 484.40
Débiteurs divers (tabl. III)	13 632.05	51 584.40
Caisse et Chèques postaux	147 817.41	228 101.16
	955 478.41	1 162 082.22
<i>II. Actifs des Fonds à destination spéciale</i>		
Banques : dépôts divers titres (tabl. IV)	27 022.50	26 340.50
» » » espèces (tabl. IV)	133 016.96	160 134.16
» » » Dépôts malades	7 669.63	7 429.43
Caisse cpte courant Arbres de Noël	4 433.36	4 471.86
» » Fds Travail	3 693.93	2 511.48
» » Fds Travail	819.84	881.50
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	176 656.22	201 768.93
<i>III. Actifs de placement</i>		
Caisse d'Epargne, Fonds Autos	7 023.43	7 196.74
» » Fds Appar. élect.-méd.	5 996.28	6 144.38
» » Fds Travail	79.59	81.57
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	13 099.30	13 422.69
Total de l'actif	1 145 233.93	1 377 273.84
	1955	1956
	Fr.	Fr.
PASSIF		
<i>I. Fonds propres</i>		
Fonds Automobiles	7 066.36	7 240.74
» Appar. électro-médicaux	6 032.94	6 181.95
Capital d'exploitation	764 583.38	760 659.89
	777 682.68	774 082.58
<i>II. Fonds à destination spéciale</i>		
Tableau IV	175 836.38	200 887.43
Impôts anticipés à récupérer	819.84	881.50
	176 656.22	201 768.93
<i>III. Passif exigible à court terme</i>		
Créanciers divers (tabl. III)	194 818.52	399 494.05
Total	1 149 157.42	1 375 345.56
<i>IV. Boni ou déficit budgétaire de l'exercice</i>		
Total du passif	D 3 923.49 B 1 928.28	1 145 233.93 1 377 273.84

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (tableau II)

a) au 31 décen. "e 1956	valeur d'acq. ou de constr. (après annulation)	Amortiss.	Valeur nette
Immeubles	2 080.—	—	2 080.—
Mobilier-Meubles-Machines	445 497.20	293 025.85	152 471.35
Exploitation agricole	20 303.55	14 264.35	6 039.20
Automobiles	30 934.—	30 933.—	1.—
Total	498 814.75	338 223.20	160 591.55

b. au 31 décembre 1955	valeur d'acq. ou de constr. (après annulation)	Amortiss.	Valeur nette
Immeubles	2 080.—	—	2 080.—
Mobilier-Meubles-Machines	455 666.85	283 420.30	172 246.55
Exploitation agricole	19 023.55	12 234.—	6 789.55
Automobiles	30 934.—	30 933.—	1.—
Total	507 704.40	326 587.30	181 117.10

Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers (tableau III)

a) Pensionnaires et garants divers	31.12.1955	31.12.1956
Assistance publique médicale pour Genevois	Fr. 55 562.—	Fr. 111 104.50
» » pr Confédérés et Etrangers		
Caisses-maladie	32 556.50	63 411.80
Assurances-accidents privées	6 023.—	6 693.—
S.U.V.A.L.	—	—
Assurance militaire	—	2 571.—
Assurance scolaire	805.20	1 012.—
Pensionnaires divers	—	279.—
Créances en recouvrement à l'A.P.M.	17 190.—	20 249.35
Total	838.50	1 163.75
	112 975.20	205 484.40

b) Débiteurs divers :	31.12.1955	31.12.1956
Impôts anticipés à récupérer	899.43	963.07
Allocations de vie chère aux employés et retraités	—	35 333.35
Factures diverses à encaisser	1 3 632.05	16 251.05
Total	13 632.05	51 584.40

c) Créanciers divers :	31.12.1955	31.12.1956
Fournisseurs	180 946.82	383 086.95
Caisse d'allocat. familiales	—	—
» de prévoyance (C.P.E.H.)	—	—
» de compensation (AVS)	—	—
Primes d'assurances à payer	—	—
Total	13 871.70	16 407.10
	194 818.52	399 494.05

Détail des Fonds divers à destination spéciale et des dépôts en banque (tableau IV)

	31.12.1955	31.12.1956
a) Fonds à destination spéciale	3 977.54	3 760.13
Legs Quillet	42 152.43	49 912.23
Dépôts des malades	35 323.03	35 913.96
Arbre de Noël	52 131.14	68 320.93
Fonds Travail	30 527.85	30 996.55
Fonds Castan	7 849.48	8 012.92
Dons et Legs	289.93	297.23
Legs Champrenaud	1 573.36	1 612.18
Legs Montandon	1 734.57	1 777.37
Legs Grandthiévant	277.—	283.93
Legs Dubois-Frank	—	—
Total	175 836.38	200 887.43

b) Dépôts divers en banques	31.12.1955	31.12.1956
1. Titres :	195.—	156.—
Caisse d'Epargne legs Quillet	13 552.50	13 240.50
» » fonds travail	130.—	104.—
» » dons et legs	13 145.—	12 840.—
Banque Lombard Odier, legs Castan	27 022.50	26 340.50
Total	27 022.50	26 340.50

2. Espèces :	31.12.1955	31.12.1956
Caisse d'Epargne legs Quillet	3 782.54	3 604.13
» » dépôts des malades	34 482.80	42 482.80
» » arbre de Noël	30 889.67	31 442.10
» » fonds travail	34 884.71	52 568.95
» » legs Castan	17 382.85	18 156.55
» » dons et legs	7 719.48	7 908.92
» » legs Champrenaud	289.98	297.23
» » legs Montandon	1 573.36	1 612.18
» » legs Grandthiévant	1 734.57	1 777.37
» » legs Dubois-Frank	277.—	283.93
Total	133 016.96	160 134.16

COMPTE GÉNÉRAL DE PROFITS ET PERTES (tableau V)

Nombre de journées d'hospitalisation : 186 940		
Charges	par jour	montants
Frais du personnel	VI 16.49	3 083 160.25
Frais d'alimentation	VII 2.43	453 529.67
Frais des services médicaux	VIII 0.08	14 867.06
Frais des services généraux, entretien et adm.	IX 2.89	540 511.74
Amortissements mobilier	XI 0.20	37 705.35
Total	22.09	4 129 774.07

Produits

Taxes d'hospitalisation	XII	7.61	1 421 681.80
Subventions et allocations ordinaires	XI	14.43	2 697 961.95
Revenus divers (exploitation agricole)	X	0.06	12 058.60
Total		22.10	4 131 702.35
Résultat net (profit)		0.01	1 928.28

FRAIS DU PERSONNEL (tableau VI)

Nombre de journées d'hospitalisation : 186 940

	par jour	montants
Salaires de base en espèces	11.46	2 141 672.85
Indemnités de subsistance	0.01	1 209.—
Allocations de vie chère	1.38	258 722.35
Primes d'ancienneté et prest. div.	0.04	8 235.—
Indemnités service de nuit	0.30	56 985.50
Autopsies, rapatriements	—	799.20
Pensions de retraite	1.92	358 180.80
Allocations retraités	0.85	159 489.60
Contribution AVS	0.26	48 742.65
Primes d'assurances accidents	0.30	56 069.80
Frais spéciaux pour le personnel	0.01	1 240.50
Contributions Caisse alloc. fam. (C.A.F.A.C.)	0.26	49 382.35
Subside caisse-maladie du personnel	0.02	3 000.—
Honoraires et certificats médicaux versés	—	20.—
Total	16.81	3 143 749.60

A déduire :

Indemnités versées par les Compagnies d'assur.	0.10	19 171.30
Honoraires et certificats médicaux encaissés	—	35.—
Salaires imputés à exploitation agricole	0.22	41 174.90
Salaires imputés à divers	—	—
Divers	—	208.15
Total	0.32	60 589.35
Net	16.49	3 083 160.25

FRAIS D'ALIMENTATION (tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 186 940

	par jour	montants
Viande, charcuterie, volaille, poisson	0.55	101 727.79
Lait	0.41	76 961.—
Fromage, beurre, graisse, œufs	0.39	73 375.70
Pain	0.16	29 457.37
Farine, pâtes	0.07	13 999.95
Fruits, légumes, céréales	0.63	118 221.27
Boissons	0.02	2 786.65
Café, chicorée, cacao, sucre	0.19	34 420.66
Denrées diverses et divers	0.15	28 735.93
Total	2.57	479 686.32

A déduire :

Repas payés par le personnel	0.09	16 205.65
Divers	0.05	9 951.—
Total	0.14	26 156.65
Net	2.43	453 529.67

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (tableau VIII)

Nombre des journées d'hospitalisation : 186 940

	par jour	montants
Pharmacie, médicaments	0.29	53 072.92
» , pansements	0.02	4 295.95
» , instruments, access.	0.01	2 064.70
Bibliothèque médicale	0.01	2 341.11
Soins spéciaux aux malades, dépenses	0.02	2 870.30
Pharmacie, radiologie, analyses, divers	—	337.35
Laboratoires, produits	0.02	4 504.95
Laboratoires, instruments, accessoires	0.05	8 926.08
Total	0.42	78 413.36
A déduire :		
Traitements et médicaments, analyses, facturés	0.32	60 645.40
Radiologie, facturé	—	637.60
Soins spéciaux aux malades, recettes	0.02	2 263.30
Total	0.34	63 546.30
Net	0.08	14 867.06

Frais des services généraux, frais d'entretien et d'administration (tableau IX)

Nombre des journées d'hospitalisation : 186 940

	par jour	montants
Frais des services généraux	0.07	13 265.60
Lingerie	0.14	25 559.85
Literie	0.05	9 210.20
Blanchissage	0.06	11 488.40
Nettoyages	0.16	29 228.65
Eclairage, force motrice	0.82	153 557.50
Combustibles	0.02	3 558.10
Gaz	0.03	5 860.90
Eau	0.08	15 328.30
Vêtements-chaussures	0.08	15 328.30
Total	1.43	267 057.50

Frais d'entretien sans la main d'oeuvre

Bâtiments	0.79	148 040.45
Bâtiments (crédits extraordinaires)	2.90	541 700.—
Installations électriques	0.03	6 230.55
Installations de chauffage	0.09	17 040.30
» (crédits extraord.)	0.05	9 000.—
Matériel et mobilier usuel	0.12	22 095.02
» (crédits extraord.)	0.19	36 000.—
» et mobilier médical	0.01	2 259.80
A reporter	4.18	782 366.12

<i>Report</i> . . .	4.18	782 366.12
Machines	0.02	2 992.15
Parcs et préaux	0.05	10 030.15
Autos	0.02	3 427.25
Total . . .	4.27	798 815.67
<i>A déduire :</i>		
Location au personnel	0.12	22 348.35
Crédits extraordinaires	3.14	586 700.—
Total . . .	3.26	609 048.35
Net . . .	1.01	189 767.32
<i>Frais d'administration et divers</i>		
Fournitures d'administration	0.02	4 621.05
Bibliothèque malades	0.01	1 879.65
Imprimés	0.02	3 227.35
Téléphones	0.04	7 030.50
Poste	0.01	2 128.60
Assurances diverses (incendie, RC. etc.)	0.07	13 565.10
Prestations nature mal. travail	0.02	2 789.05
Rémunération malades travail	0.11	21 500.—
Inhumations (dépenses)	—	615.—
Frais divers d'administration	0.15	27 356.77
Total . . .	0.45	84 713.07
<i>A déduire :</i>		
Frais funéraires récupérés	—	1 026.15
Net . . .	0.45	83 686.92
Total général	2.89	540 511.74

EXPLOITATION DU DOMAINE AGRICOLE (tableau X)

1. POTAGER

	<i>Montants Fr.</i>
Salaires (y compris charges sociales)	34 568.20
Graines et semences, engrais	6 639.80
Frais généraux potager	1 171.70
Entretien outillage et matériel	2 210.45
Variation de l'inventaire (diminution)	2 793.50
Amortissement du matériel	1 675.90
Total . . .	49 059.55
<i>A déduire :</i>	
Fournitures de légumes, fruits	27 969.70
» de pommes de terre	3 924.40
» de fleurs	18 908.50
Recettes diverses	20.20
Total . . .	50 822.60
Revenu net du potager	1 763.05

2 VERGER	5 912.05
Salaires (y compris charges sociales)	2 345.45
Frais généraux verger	354.45
Amortissement du matériel	8 611.95
Total . . .	5 492.30
<i>A déduire :</i>	
Fournitures de fruits et divers	1 515.—
Variation de l'inventaire (augmentation)	7 007.30
Total . . .	1 604.65
Perte nette du verger	227.70

3. VOLIÈRE

Salaires (y compris charges sociales)	4 430.50
Frais généraux divers	517.—
Variation de l'inventaire du parc (diminution)	5 175.20
Total . . .	5 260.55
<i>A déduire :</i>	
Fournitures volaille	2 442.35
» œufs	7 702.90
Total . . .	2 527.70
Revenu net de la volière	466.95

4. FERME et EXPLOITATION BOIS DU DOMAINE

Salaires (y compris charges sociales)	1 711.55
Entretien bâtiments, frais gén.	2 178.50
Total . . .	10 250.—
<i>A déduire :</i>	
Fermage	1 301.—
Fourniture et vente du bois, etc.	11 551.—
Total . . .	9 372.50
Revenu net de la ferme et de l'exploitation des bois du domaine	1 763.05

RÉCAPITULATION

1. Potager profit	1 763.05
2. Verger perte	1 604.65
3. Volière profit	2 527.70
4. Ferme et Bois profit	9 372.50
Revenu net total de l'exploitation du domaine agricole	12 058.60

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS (tableau XI)

	<i>Montants Fr.</i>
<i>Amortissements</i>	—
Bâtiment non porté au compte de l'Etat	37 705.35
Mobilier et matériel	—
Automobiles	37 705.35
Total . . .	37 705.35

Subventions et allocations

a) *A l'ordinaire*

Montants Fr.

Allocation de l'Etat	2 279 750.—
Remboursement des allocations de vie chère au personnel	258 722.35
» » aux retraités	159 489.60

b) *A l'extraordinaire*

Transformations des bâtiments	541 700.—
Entretien des install. chauffage	9 000.—
» matériel et mob. usuel	36 000.—
	586 700.—

Total 3 284 661.95

STATISTIQUE DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATEGORIE DE DÉBITEURS (tableau XII)

	<i>Désignation</i>	<i>Journées</i>	<i>Montants Fr.</i>	<i>Par jour</i>
1	A.P.M. Genevois	102 403	663 401.75	6.48
2	A.P.M. Confédérés et Etrangers	39 764	384 537.80	9.67
3	Caisses-maladie	5 565	52 170.50	9.37
4	Assurances acc. privées	—	—	—
5	Assurance S.U.V.A.L.	188	2 571.—	13.67
6	Assurance militaire	366	4 158.—	11.36
7	Assurance scolaire	128	884.—	6.91
8	Pensionnaires privés	38 526	313 958.75	8.15
	Total	186 940	1 421 681.80	(moy.) 7.61

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

approuvant le compte rendu administratif et financier de la Clinique psychiatrique de Bel-Air, pour l'exercice 1956.

du 8 juin 1957

Le Conseil d'Etat

vu l'art. 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'assistance publique médicale ;

vu le rapport du 8 mai 1957 sur le contrôle des comptes de la Clinique psychiatrique de Bel-Air, pour l'exercice 1956 ;

vu la note du contrôle financier, du 13 mai 1957 ;

vu la décision de la commission administrative de la Clinique psychiatrique de Bel-Air, du 22 mai 1957, approuvant le compte rendu administratif et financier de l'exercice 1956,

Arrête :

Le compte rendu administratif et financier de la Clinique psychiatrique de Bel-Air pour l'exercice 1956, est approuvé, et l'impression en est autorisée.

Certifié conforme
Le conseiller d'Etat délégué:
Chamay